

APPENDICE No 3

pas dépasser 9 p. 100? Nos cultivateurs ont en effet signé des billets à 9 p. 100. Ils prétendaient que leur propre gouvernement avait fixé le taux.—R. Qu'est-ce?

Q. Que le gouvernement de la Saskatchewan avait fixé le taux à 9 p. 100. Les taux ne dépassent-ils pas 9 p. 100? Si vous exigez 7 p. 100 dans l'Ontario et 9 p. 100 dans la Saskatchewan, cela élève la moyenne beaucoup plus haut que ce que vous dites?—R. C'est possible. Je ne sais.

Q. Nous avons des plaintes au sujet de l'injustice de ces compagnies. Je suppose que vous n'êtes pas plus coupables que les autres?

M. SUTHERLAND: Il y a peut-être des raisons, dans l'Ouest.

M. CALDWELL: Avant d'abandonner ce point, dites-moi quel est votre prix de vente à terme?

M. Sales:

Q. Je veux revenir là-dessus.—R. Il est plus élevé que notre prix au comptant.

M. Caldwell:

Q. Prenons une moissonneuse, par exemple. Votre moissonneuse se vend ou s'est vendue \$97 au comptant tandis que votre prix de vente à 18 mois était de \$114. En outre, vous exigez 8 ou 9 p. 100?—R. Il y a une différence entre le prix du comptant et le prix de la vente à crédit. Le but de l'intérêt n'est pas de couvrir les intérêts sur le capital engagé. Laissez-moi continuer cet exposé, s'il vous plaît.

Le président:

Q. Vous préféreriez vendre au comptant?—R. Nous l'aimerions bien mieux, et il nous serait beaucoup plus profitable d'être payés au comptant pour tous les instruments que nous vendons. Je m'explique. A l'une de nos succursales de l'Ouest...

Q. Vous pouvez renoncer à retourner à Toronto sur le train du midi.—R. Abandonner tout espoir?

Q. Non, mais abandonner l'espoir de partir de bonne heure cet après-midi. Nous siégerons encore cet après-midi et je crois qu'il est temps d'ajourner. Il est presque une heure. Nous siégerons à quatre heures, si le comité le désire.

M. GARDINER: Rappelez-vous, monsieur le président, que nous sommes à mercredi et que nous ne pouvons siéger ce soir. Pourquoi ne siégerions-nous pas à trois heures et demie?

Le PRÉSIDENT: Le comité ne veut pas siéger ce soir, dans tous les cas.

M. SALES: Vaut mieux dire trois heures et demie.

Le PRÉSIDENT: Très bien, nous siégerons à trois heures et demie si cela convient à tout le monde.

Le comité s'ajourne jusqu'à 3.30 heures.